



MALTRAITANCE DES FONCTIONNAIRES

C'est confirmé, l'indemnisation des jours d'arrêts maladie va passer de 100 % à 90 %, le point d'indice reste congelé et la GIPA est volatilisée en 2025. Dans un contexte déjà peu souriant, cela devrait redonner le moral aux vaillantes troupes de la DG-FIP... ou pas.

MARCHE ARRIÈRE SUR LE NUMÉRAIRE

Nos grands génies ont décidé en 2020 qu'une administration fiscale et de gestion publique moderne ne devait plus encaisser de sommes à ses guichets. Un peu comme La Poste qui essaie désespérément de se séparer de l'activité courrier. Très cohérent. Le prétexte est toujours le même, il faut se recentrer sur les activités à plus haute valeur ajoutée. Toujours est-il qu'une note de Bercy en date du 15 novembre 2024 signale au réseau que sous traiter les encaissements au réseau des buralistes, ça coûte cher ! Au-delà de la petite commission qu'ils prennent légitimement, les erreurs sont nombreuses (trop perçus par exemple à régulariser ensuite) et le non-respect des consignes (multiplication des transactions, non respect des plafonds...) pose problème. Plus grave, il y aurait aussi des malhonnêtes : *des encaissements « hors parcours » sont enregistrés par le buraliste sur un terminal de paiement autre que celui dédié au paiement de proximité et ont pour conséquence de ne pas transférer la somme encaissée au poste comptable gestionnaire, ne libérant pas l'usager de sa dette. Ces situations peuvent s'apparenter à de la fraude et à des détournements de fonds.* Bref Bercy est à deux doigts de redécouvrir l'intérêt du service public d'exercer pleinement ses missions. La note préconise donc de favoriser les encaissements à nos guichets (dans la limite saugrenue de 300 €) ! Malheureusement, il n'en reste plus guère, et c'était bien le but recherché.

EXPLOSION DU CHÔMAGE

Le gouvernement a raboté régulièrement et avec acharnement les droits à l'assurance chômage au prétexte que le système était trop protecteur et qu'il n'y avait pas assez d'incitation au retour à l'emploi. Et le président Macron de se gargariser de ses excellents résultats sur le marché de l'emploi car « il suffit de traverser la rue » pour trouver du boulot. Patatras, voici la vérité des prix. Les politiques menées par Macron portent « enfin » leurs fruits : augmentation de 3,9 % du taux de chômage en catégorie A au

4ème trimestre 2024 et augmentation de 26 % des licenciements économiques sur un an ! L'apprentissage qui coûte 24 milliards d'euros et les mesures successives prises depuis 2017 n'empêchent pas la paupérisation des plus jeunes. **Le chômage chez les moins de 25 ans est donc en augmentation de 8,5% (catégorie A), quand les privé·e·s d'emploi de plus de 50 ans voient, eux, grossir leurs rangs avec une hausse de 2,2% (Catégorie A).** Habile jeu de passe-passe donc, reculer l'âge légal de départ à la retraite pour pousser les seniors au chômage. Et l'indemnisation ne touche **que 40.6% des inscrits à France travail !** Un carnage social.

ON PARLE DE NOUS

Et ce n'est pas en bien. La presse nationale a enfin daigné s'intéresser au fiasco GMBI (Gérer Mes Biens Immobiliers). Mais si le naufrage industriel est plutôt bien relaté, peu de place est laissée pour évoquer le calvaire des collègues des Services Des Impôts Fonciers (SDIF) : difficultés avec les usagers, incompréhensions avec ceux-ci, les files d'attente interminables, les tensions aux guichets... le quotidien des services.

La DGFIP a sciemment ignoré les alertes des représentants du personnel comme celles des agents directement concernés.

Les hauts fonctionnaires en charge de la politique de destruction des services publics depuis des années n'ont eu que faire des remontées de terrain.

Il aura fallu un [rapport de la Cour des Comptes](#) du 23 janvier 2025 pour confirmer les [innombrables alertes](#) que nous avons lancées depuis presque 4 ans sur la réforme massive de la sphère foncière. Dans ce rapport, on peut trouver un bilan du coût de l'application (56 millions d'€ fin 2024, mais ce n'est pas fini...), un bilan des dégrèvements qui en découlent et sont à la charge du budget de l'État (au moins un milliard 300 millions), mais concernant la charge de travail, l'accumulation du mal être au travail et la dégradation des missions, ils ne sont ni quantifiables, ni réparables. Et on observe une certaine pudeur quant à la mise en cause de responsables...

7 HEURES

C'est étrange, on n'envisage jamais que ce soit les entreprises du CAC40 qui donnent 7h ou une journée de bénéfices.